

Plan comptable normalisé

Règlement grand-ducal
du 12 septembre 2019



Shape the future
with confidence



Introduction

Conformément au Code de Commerce en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg, toute entreprise doit tenir une comptabilité appropriée à la nature et à l'étendue de ses activités en se conformant aux dispositions légales particulières qui la concernent.

Le Code de Commerce stipule notamment que toute comptabilité est tenue selon un système de livres et de comptes conformément aux règles usuelles de la comptabilité en partie double ; toutes les opérations sont inscrites sans retard, de manière fidèle et complète et par ordre de dates, soit dans un livre journal unique, soit dans un système de journaux spécialisés. Dans ce dernier cas, toutes les données inscrites dans les journaux spécialisés sont introduites, avec indication des différents comptes mis en mouvement, par voie de centralisation dans un livre centralisateur unique.

L'article 12 du Code de Commerce précise que les comptes ouverts sont définis dans un plan comptable approprié à l'activité de l'entreprise. Ce plan comptable est tenu en permanence au siège de l'entreprise à la disposition de ceux qui sont concernés par lui.

Le règlement grand-ducal du 10 juin 2009 fut le premier règlement définissant un plan comptable minimum normalisé (PCN) en vigueur au Luxembourg et requérant que le plan comptable utilisé par les entreprises soit conforme dans sa teneur, sa présentation et sa numérotation à ce dernier. Près de 10 ans après son adoption, un projet de modernisation du PCN a été conduit avec pour objectif une meilleure adaptation aux besoins des entreprises préparatrices ainsi qu'à ceux des administrations publiques utilisatrices. Ainsi, le 23 septembre 2019 a été publié au Mémorial A le règlement grand-ducal du 12 septembre 2019 (RGD) définissant le nouveau contenu du plan comptable normalisé (nouveau PCN) et abrogeant le règlement grand-ducal du 10 juin 2009.

QUELLES SONT LES SOCIÉTÉS VISÉES ET EXEMPTIONS ?

Les entités/personnes visées par l'application du nouveau PCN demeurent sensiblement les mêmes.

SONT CONCERNÉS :

- ▶ Les commerçants personnes physiques¹
- ▶ Les sociétés commerciales dotées de la personnalité juridique¹ :
 - ▶ La société anonyme (SA)
 - ▶ La société par actions simplifiée (SAS)
 - ▶ La société européenne (SE)

¹ Les personnes physiques qui n'ont pas leur domicile au Luxembourg, les entreprises de droit étranger ainsi que les groupements européens d'intérêt économique ayant leur siège à l'étranger, ne sont soumis aux dispositions du présent chapitre qu'en ce qui concerne les succursales et sièges d'opérations qu'ils ont établis au Luxembourg.

- ▶ La société en commandite par actions (SCA)
- ▶ La société à responsabilité limitée (SARL)
- ▶ La société à responsabilité limitée simplifiée (SARL-S)
- ▶ La société en commandite simple (SCS)
- ▶ La société en nom collectif (SENC)
- ▶ La société coopérative (SCOP)
- ▶ Les succursales ou établissements stables de sociétés établies à l'étranger, opérant à partir du Luxembourg
- ▶ Les groupements européens d'intérêt économique et les groupements d'intérêt économique¹ ayant leur siège social au Luxembourg

SONT EXEMPTÉS :

- ▶ Les sociétés d'assurance et de réassurance (y compris succursales)
- ▶ Les commerçants personnes physiques et les sociétés en nom collectif ou en commandite simple² dont le chiffre d'affaires annuel hors TVA du dernier exercice n'excède pas €100 000
- ▶ Les sociétés en commandite spéciale (SCSp)
- ▶ Les sociétés préparant leurs comptes annuels sous le régime IFRS (International Financial Reporting Standards)
- ▶ Les entreprises du secteur financier soumises à la surveillance prudentielle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) :
 - ▶ Les établissements de crédit (y compris succursales)
 - ▶ Les professionnels du secteur financier (PSF) au sens de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, à l'exception des PSF de support³
 - ▶ Les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs, autorisés au titre de la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs
 - ▶ Les sociétés d'investissement à capital fixe ou variable (SICAF, SICAV)
 - ▶ Les sociétés de gestion visées aux chapitres 15 et 16 de la loi modifiée du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif
 - ▶ Les fonds d'investissement spécialisés (FIS)
 - ▶ Les sociétés d'investissement à capital à risque (SICAR)
 - ▶ Les sociétés de titrisation agréées
 - ▶ Les représentants-fiduciaires intervenant auprès d'un organisme de titrisation
 - ▶ Les sociétés de gestion de fonds de titrisation agréées
 - ▶ Les sociétés d'épargne-pension à capital variable (SEPCAV), ainsi que
 - ▶ Les établissements de monnaie électronique visés par la loi du 10 novembre 2009 relative aux services de paiement
- ▶ Les sociétés qui ont obtenu une dérogation en application de l'article 27 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises

² A l'exception des SENC, SCS visées à l'article 77 points 2^o et 3^o de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ; lorsque tous leurs associés indéfiniment responsables sont des sociétés de capitaux telles que la société anonyme (SA), la société à responsabilité limitée (SARL), la société en commandite par actions (SCA).

³ PSF de support visés à la sous-section 3 de la section 2 du chapitre 2 de la partie I de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier.

PLAN COMPTABLE NORMALISÉ: QUELLE UTILISATION ? UN OUTIL DE REPORTING ADMINISTRATIF ET/OU UN OUTIL DE TENUE DE COMPTABILITÉ ?

L'objectif principal du PCN repris à l'article 5 du RGD demeure inchangé : les sociétés doivent maintenir leur comptabilité de façon appropriée en fonction de la nature et de l'étendue de leurs activités en se conformant au plan comptable normalisé.

Pour mémoire, le PCN est un outil servant de dénominateur commun afin d'uniformiser le solde des comptes déposé chaque année au registre de commerce et des sociétés (RCS), la Centrale des Bilans, ainsi que les données comptables transmises au service central de la statistique et des études économiques (STATEC) et aux administrations publiques (l'Administration des contributions directes, l'Administration de l'enregistrement et des domaines).

Ainsi, si l'utilisation du plan comptable normalisé est obligatoire pour le dépôt du solde des comptes au RCS conformément à l'article 75 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le RCS ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, les sociétés concernées par le PCN peuvent toujours conserver leur plan comptable interne et continuer à l'utiliser pour la tenue journalière de leur comptabilité à condition de mettre en place les procédures nécessaires (par exemple, l'établissement d'une table de correspondance entre le PCN et le plan comptable interne) pour se conformer à l'obligation légale de dépôt du solde des comptes au RCS dans le mois de l'approbation des comptes annuels et au plus tard 7 mois après la clôture annuelle.

QUEL EST LE MODE DE FONCTIONNEMENT DES COMPTES REPRIS AU PLAN COMPTABLE NORMALISÉ ?

Le cadre des options comptables disponibles dans la loi comptable luxembourgeoise a pour effet de permettre plusieurs traitements comptables pour une même opération conformément aux principes comptables généraux et à l'objectif d'une image fidèle. Considérant cette flexibilité, l'approche retenue dans le PCN de 2009 est maintenue de sorte que les entreprises restent autorisées à ne pas compléter certaines rubriques du plan comptable normalisé :

- ▶ S'il existe des méthodes alternatives de comptabilisation n'exigeant pas l'utilisation de ces rubriques ; ou
- ▶ Si leur activité ne justifie pas l'utilisation de certaines rubriques.

Il relève de la responsabilité de l'organe d'administration ou de gestion de s'assurer que la balance générale présentée aux fins de dépôt au RCS représente fidèlement les opérations de l'entreprise. A noter cependant que la représentation fidèle des opérations au sein des comptes d'imputation du PCN ne s'oppose en rien à l'application des options prévues par la législation comptable. Ainsi, les comptes du PCN imputés par l'entreprise doivent refléter les choix de politiques comptables opérés par l'organe d'administration ou de gestion dans les limites autorisées par la loi. En d'autres termes, le solde des comptes repris au PCN ainsi que dans le bilan et le compte de profits et pertes doivent aboutir à une représentation coordonnée et cohérente des mêmes opérations.

A titre illustratif, une transaction représentée suivant sa substance économique au sein des comptes annuels en lieu et place de sa forme juridique (p. ex. la présentation/classification des instruments financiers ayant des caractéristiques de dettes ou capitaux propres ainsi que leur rémunération, les opérations de leasing...), fera l'objet d'une imputation des comptes du PCN de manière identique, c.-à-d. correspondant à la substance de l'opération.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS APPORTÉS PAR LE NOUVEAU PCN ?

1. Un tableau de passage obligatoire

Le RGD introduit un tableau de passage adaptable, automatisé et obligatoire, documentant la correspondance entre les comptes du PCN imputés par l'entreprise et les postes et rubriques du bilan et du compte de profits et pertes alimentés par lesdits comptes du PCN et repris aux comptes annuels. Ceci permet d'améliorer la traçabilité de l'information comptable ainsi que la cohérence entre les composantes de la liasse comptable (bilan, compte de profits et pertes et PCN), éléments primordiaux pour une information exploitable par les administrations utilisatrices.

Un tableau de passage standard proposant par défaut une affectation intuitive entre les comptes du PCN et les postes du bilan ou du compte de profits et pertes sera disponible sur la plateforme eCDF⁴, permettant une génération automatique du bilan et du compte de profits et pertes à partir des soldes de comptes repris au PCN au moment de son dépôt. Néanmoins, les entreprises disposent de la possibilité d'adapter ce tableau de passage en renseignant une affectation alternative des comptes du PCN lorsque l'affectation standard proposée ne reflète pas la présentation des opérations au bilan ou compte de profits et pertes établie par le l'organe d'administration ou de gestion et ceci pour autant que cette affectation alternative permette d'atteindre l'objectif d'image fidèle des comptes annuels.

2. Qualité de l'information financière

Le nouveau PCN introduit une distinction entre des « comptes d'imputation » et des « comptes de regroupement » ; les comptes d'imputation étant des comptes de niveau inférieur constituant la plus petite unité retenue au sein du plan comptable normalisé, celle pour laquelle aucune subdivision n'est prévue et au sein de laquelle les entreprises renseignent leurs opérations ; et les comptes de regroupement étant des comptes de niveau supérieur ou intermédiaire du plan comptable normalisé qui se subdivisent en d'autres comptes et dont l'objet consiste à organiser et à agréger l'information comptable renseignée au sein des comptes de niveau inférieur, sous forme de totaux ou de sous-totaux générés automatiquement. Cette distinction a été introduite en vue d'améliorer la pertinence de l'information financière collectée par les administrations publiques.

⁴ La plateforme électronique de collecte des données financières- eCDF.

3. Simplification du plan comptable normalisé, toilettage du PCN et adaptation aux nouveaux schémas de comptes

La modernisation du PCN a permis :

- ▶ Une adaptation du PCN aux nouveaux schémas de bilan et compte de profits et pertes ainsi qu'aux changements de méthodes comptables et d'évaluations tels qu'ils résultent de la transposition de la directive 2013/34/EU⁵ par le règlement grand-ducal⁶ et la loi du 18 décembre 2015 relatifs aux états financiers annuels et états financiers consolidés ; et notamment
 - ▶ Suppression des catégories de charges ou produits exceptionnels
 - ▶ Modification du compte 211 « Frais de développement », afin de refléter la suppression de la faculté d'activation des frais de recherche
 - ▶ Reclassification du compte 237 « Actions propres ou parts propres » de la catégorie immobilisations financières au compte 502 de la catégorie « Valeurs mobilières » des actifs courants
- ▶ Un toilettage du PCN en procédant à la correction d'erreurs et omissions et à la création de comptes dans le but de mieux refléter les pratiques comptables et valoriser les informations financières collectées par les administrations publiques, telles que :
 - ▶ Ajout de comptes de regroupement et/ou d'imputation en lien avec les immeubles de placement et instruments dérivés afin de faciliter l'application de l'option d'évaluation à la juste valeur
 - ▶ Ajout de subdivisions au sein de la rubrique 16 « Subventions d'investissement en capital », permettant la faculté pour les entreprises de recourir à une présentation de ces subventions en diminution des postes d'actifs immobilisés ainsi financés
 - ▶ Introduction et duplication des comptes de revenus de location mobilière et immobilière, et des produits de redevances et de droits de propriété intellectuelle au sein de la rubrique 70 « Montant net du chiffre d'affaires » en lieu et place de leur enregistrement à la rubrique « Autres produits d'exploitation » lorsqu'il s'agit pour l'entreprise de produits d'une activité exercée à titre principal
- ▶ La suppression, la fusion ou la scission de certains comptes compte tenu de leur utilisation par les entreprises préparatrices ainsi que les administrations publiques utilisatrices

4. Une approche doctrinale explicative

Le nouveau PCN vise à augmenter le degré de consistance entre les divers éléments de la liasse comptable sans affecter la flexibilité des options prévues par la loi qui caractérise la législation comptable luxembourgeoise. Le nouveau PCN maintient un certain degré de diversité vis-à-vis des principes comptables généralement admis. Néanmoins, il apparaît important de contribuer à une relative harmonisation des pratiques comptables des entreprises.

⁵ Directive 2013/34/EU du Parlement Européen et du Conseil du 26 juin 2013 relative aux états financiers annuels, aux états financiers consolidés et aux rapports y afférents de certaines formes d'entreprises.

⁶ Règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant la forme et le contenu des schémas de présentation du bilan et du compte de profits et pertes et portant exécution des articles 34, 35, 46 et 47 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

Ainsi, une approche doctrinale explicative sera adoptée en inventoriant les problématiques les plus fréquemment rencontrées par les entreprises et en apportant des réponses à celles-ci qui soient accessibles au grand public. Un canal de communication sera mis en place par la création d'une adresse de messagerie électronique dédiée (pcn@cnc.lu) permettant aux entreprises de relayer les difficultés rencontrées dans le cadre de l'application du nouveau PCN. La Commission des Normes Comptables (CNC), dans le cadre de ses missions doctrinales, pourra publier en réponse à ces problématiques des documents à portée doctrinale (p. ex. : questions réponses, Q&A).

De plus, il est important de souligner que les commentaires des articles du RGD⁷ peuvent servir de guide explicatif en matière comptable ; comme illustré ci-dessous :

- ▶ Suppression des comptes d'imputation de la rubrique 182 « provisions pour impôts » afin de réserver le recours à ce compte essentiellement aux cas de litiges fiscaux et aux incertitudes en matière fiscale et recommandant donc aux entreprises de comptabiliser l'estimation des montants d'impôts à payer au titre de l'année fiscale courante et des autres années ouvertes au sein des comptes de dettes fiscales
- ▶ Introduction de nouveaux comptes de regroupement au sein des classes 6 et 7 relatif aux « Plus/moins-values de cession d'immobilisations » (p. ex. immobilisations incorporelles, corporelles et financières) afin de présenter le résultat net de cession au sein des comptes de regroupement, tout en renseignant séparément à travers les comptes d'imputation la valeur comptable des immobilisations cédées et les produits de cession des immobilisations. La méthode retenue par le PCN de 2009 s'inspirait fortement de la pratique française (classification en charges de la valeur nette comptable de l'immobilisation cédée et classification en produits du produit de cession de l'immobilisation) mais s'écarterait de la pratique dominante au Luxembourg qui privilégie une présentation nette des plus et moins-values de cession au sein du compte de profits et pertes

QUELLE EST LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU PCN ?

Les entreprises doivent recourir au nouveau plan comptable normalisé à partir du 1^{er} exercice débutant après le 31 décembre 2019.

⁷ Les commentaires des articles du RGD, ainsi qu'un tableau de comparaison entre le PCN 2009 et le PCN 2020, sont disponibles sur le site internet de la Commission des Normes Comptables (CNC) www.cnc.lu, section « Publications », sous-section « Plan Comptable et Collecte ».

Classe 1



**COMPTES
DE CAPITAUX
PROPRES, DE
PROVISIONS
ET DE DETTES
FINANCIERES**

Classe 1



COMPTES DE
CAPITAUX
PROPRES, DE
PROVISIONS
ET DE DETTES
FINANCIERES

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
10 Capital souscrit ou dotation des succursales et compte de l'exploitant			R
101 Capital souscrit	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
102 Capital souscrit non appelé	Act. A.I.	Act. A.I.	I
103 Capital souscrit appelé et non versé	Act. A.II.	Act. A.II.	I
104 Capital des entreprises individuelles, des sociétés de personnes et assimilées	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
105 Dotation des succursales	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106 Comptes de l'exploitant ou des co-exploitants			R
11 Primes d'émission et primes assimilées			R
111 Primes d'émission	Pass. A.II.	Pass. A.II.	I
112 Primes de fusion	Pass. A.II.	Pass. A.II.	I
113 Primes d'apport	Pass. A.II.	Pass. A.II.	I
114 Primes de conversion d'obligations en actions	Pass. A.II.	Pass. A.II.	I
115 Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres	Pass. A.II.	Pass. A.II.	I
12 Réserves de réévaluation			R
122 Réserves de mise en équivalence	Pass. A.III.	Pass. A.III.	I
123 Plus-values sur écarts de conversion immunisées	Pass. A.III.	Pass. A.III.	I
128 Autres réserves de réévaluation	Pass. A.III.	Pass. A.III.	I
13 Réserves			R
131 Réserve légale	Pass. A.IV.1.	Pass. A.IV.1.	I
132 Réserve pour actions propres ou parts propres	Pass. A.IV.2.	Pass. A.IV.2.	I
133 Réserves statutaires	Pass. A.IV.3.	Pass. A.IV.3.	I
138 Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			R
1381 Autres réserves disponibles	Pass. A.IV.4.a)	Pass. A.IV.4.a)	I
1382 Autres réserves non disponibles			R
13821 Réserve pour l'impôt sur la fortune (IF)	Pass. A.IV.4.b)	Pass. A.IV.4.b)	I
13822 Réserves en application de la juste valeur	Pass. A.IV.4.b)	Pass. A.IV.4.b)	I
13823 Plus-values immunisées			R
138231 Plus-values immunisées à réinvestir	Pass. A.IV.4.b)	Pass. A.IV.4.b)	I
138232 Plus-values immunisées réinvesties	Pass. A.IV.4.b)	Pass. A.IV.4.b)	I
13828 Réserves non disponibles non visées ci-dessus	Pass. A.IV.4.b)	Pass. A.IV.4.b)	I
14 Résultats			R
141 Résultats reportés			R
1411 Résultats reportés en instance d'affectation	Pass. A.V.	Pass. A.V.	I
1412 Résultats reportés (affectés)	Pass. A.V.	Pass. A.V.	I
142 Résultat de l'exercice	Pass. A.VI.	Pass. A.VI.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
15 Acomptes sur dividendes	Pass. A.VII.	Pass. A.VII.	I
16 Subventions d'investissement en capital			R
161 Subventions sur immobilisations incorporelles			R
1611 Frais de développement	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
1612 Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été			R
16121 acquis à titre onéreux	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
16122 créés par l'entreprise elle-même	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
1613 Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
162 Subventions sur immobilisations corporelles			R
1621 Subventions sur terrains, aménagements et constructions	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
1622 Subventions sur installations techniques et machines	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
1623 Subventions sur autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
168 Autres subventions d'investissement en capital	Pass. A.VIII.	Pass. A.VIII.	I
18 Provisions			R
181 Provisions pour pensions et obligations similaires	Pass. B.1.	Pass. B.	I
182 Provisions pour impôts	Pass. B.2.	Pass. B.	I
183 Provisions pour impôts différés	Pass. B.2.	Pass. B.	I
188 Autres provisions			R
1881 Provisions d'exploitation	Pass. B.3.	Pass. B.	I
1882 Provisions financières	Pass. B.3.	Pass. B.	I
19 Emprunts obligataires et dettes envers les établissements de crédit			R
192 Emprunts obligataires convertibles			R
1921 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Pass. C.1.a) i)	Pass. C.a)	I
1922 dont la durée résiduelle est supérieure à un an	Pass. C.1.a) ii)	Pass. C.b)	I
193 Emprunts obligataires non convertibles			R
1931 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Pass. C.1.b) i)	Pass. C.a)	I
1932 dont la durée résiduelle est supérieure à un an	Pass. C.1.b) ii)	Pass. C.b)	I
194 Dettes envers des établissements de crédit			R
1941 dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Pass. C.2.a)	Pass. C.a)	I
1942 dont la durée résiduelle est supérieure à un an	Pass. C.2.b)	Pass. C.b)	I

Classe 2



COMPTES
DE FRAIS
D'ETABLISSEMENT
ET D'ACTIFS
IMMOBILISES

Classe 2



COMPTES
DE FRAIS
D'ETABLISSEMENT
ET D'ACTIFS
IMMOBILISES

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
20 Frais d'établissement et frais assimilés			R
201 Frais de constitution et de premier établissement	Act. B.	Act. B.	I
203 Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses (fusions, scissions, transformations)	Act. B.	Act. B.	I
204 Frais d'émission d'emprunts	Act. B.	Act. B.	I
208 Autres frais assimilés	Act. B.	Act. B.	I
21 Immobilisations incorporelles			R
211 Frais de développement	Act. C.I.1.	Act. C.I.	I
212 Concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires			R
2121 acquis à titre onéreux (hors fonds de commerce)			R
21211 Concessions	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
21212 Brevets	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
21213 Licences informatiques	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
21214 Marques et franchises	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
21215 Droits et valeurs similaires			R
212151 Droits d'auteur et de reproduction	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
212152 Quotas d'émission de gaz à effet de serre et assimilés	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
212158 Autres droits et valeurs similaires acquis à titre onéreux	Act. C.I.2.a)	Act. C.I.	I
2122 créés par l'entreprise elle-même			R
21221 Concessions	Act. C.I.2.b)	Act. C.I.	I
21222 Brevets	Act. C.I.2.b)	Act. C.I.	I
21223 Licences informatiques	Act. C.I.2.b)	Act. C.I.	I
21224 Marques et franchises	Act. C.I.2.b)	Act. C.I.	I
21225 Droits et valeurs similaires			R
212251 Droits d'auteur et de reproduction	Act. C.I.2.b)	Act. C.I.	I
212258 Autres droits et valeurs similaires créés par l'entreprise elle-même	Act. C.I.2.b)	Act. C.I.	I
213 Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	Act. C.I.3.	Act. C.I.	I
214 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	Act. C.I.4.	Act. C.I.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
22 Immobilisations corporelles			R
221 Terrains, aménagements et constructions			R
2211 Terrains			R
22111 Terrains au Luxembourg			R
221111 Terrains bâtis	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
221112 Droits immobiliers et assimilés	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
221118 Autres terrains	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
22112 Terrains à l'étranger	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
2212 Agencements et aménagements de terrains			R
22121 Agencements et aménagements de terrains au Luxembourg	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
22122 Agencements et aménagements de terrains à l'étranger	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
2213 Constructions / Bâtiments			R
22131 Constructions / Bâtiments au Luxembourg			R
221311 Constructions / Bâtiments résidentiels	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
221312 Constructions / Bâtiments non résidentiels	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
221313 Constructions / Bâtiments à usage mixte	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
221318 Autres constructions / bâtiments	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
22132 Constructions / Bâtiments à l'étranger	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
2214 Agencements et aménagements de constructions / bâtiments			R
22141 Agencements et aménagements de constructions / bâtiments au Luxembourg	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
22142 Agencements et aménagements de constructions / bâtiments à l'étranger	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
2215 Immeubles de placement			R
22151 Immeubles de placement au Luxembourg	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
22152 Immeubles de placement à l'étranger	Act. C.II.1.	Act. C.II.	I
222 Installations techniques et machines			R
2221 Installations techniques	Act. C.II.2.	Act. C.II.	I
2222 Machines	Act. C.II.2.	Act. C.II.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
223 Autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)			R
2231 Equipement de transport et de manutention	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2232 Véhicules de transport	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2233 Outillage	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2234 Mobilier	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2235 Matériel informatique	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2236 Cheptel	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2237 Emballages récupérables	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
2238 Autres installations	Act. C.II.3.	Act. C.II.	I
224 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours			R
2241 Terrains, aménagements et constructions			R
22411 Terrains, aménagements et constructions au Luxembourg	Act. C.II.4.	Act. C.II.	I
22412 Terrains, aménagements et constructions à l'étranger	Act. C.II.4.	Act. C.II.	I
2242 Installations techniques et machines	Act. C.II.4.	Act. C.II.	I
2243 Autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)	Act. C.II.4.	Act. C.II.	I
23 Immobilisations financières			R
231 Parts dans des entreprises liées	Act. C.III.1.	Act. C.III.	I
232 Créances sur des entreprises liées	Act. C.III.2.	Act. C.III.	I
233 Participations	Act. C.III.3.	Act. C.III.	I
234 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	Act. C.III.4.	Act. C.III.	I
235 Titres ayant le caractère d'immobilisations			R
2351 Titres immobilisés (droit de propriété)			R
23511 Actions ou parts sociales			R
235111 Actions cotées	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
235112 Actions non cotées	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
23518 Autres titres immobilisés (droit de propriété)	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
2352 Titres immobilisés (droit de créance)			R
23521 Obligations	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
23528 Autres titres immobilisés (droit de créance)	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
2353 Parts d'OPC	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
2358 Autres titres ayant le caractère d'immobilisations	Act. C.III.5.	Act. C.III.	I
236 Prêts, dépôts et créances immobilisés			R
2361 Prêts	Act. C.III.6.	Act. C.III.	I
2362 Dépôts et cautionnements versés	Act. C.III.6.	Act. C.III.	I
2363 Créances immobilisées	Act. C.III.6.	Act. C.III.	I

Classe 3



COMPTES DE STOCKS ET D'EN-COURS

Classe 3



COMPTES DE STOCKS ET D'EN-COURS

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
30 Stocks de matières premières et consommables			R
301 Stocks de matières premières	Act. D.I.1.	Act. D.I.	I
303 Stocks de matières et fournitures consommables	Act. D.I.1.	Act. D.I.	I
304 Stocks d'emballages	Act. D.I.1.	Act. D.I.	I
31 Stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours			R
311 Stocks de produits en cours de fabrication	Act. D.I.2.	Act. D.I.	I
312 Commandes en cours - produits	Act. D.I.2.	Act. D.I.	I
313 Commandes en cours - prestations de services	Act. D.I.2.	Act. D.I.	I
314 Immeubles en construction	Act. D.I.2.	Act. D.I.	I
315 Acomptes reçus déduits des stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours	Act. D.I.2.	Act. D.I.	I
32 Stocks de produits			R
321 Stocks de produits finis	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
322 Stocks de produits intermédiaires	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
323 Stocks de produits résiduels (déchets, rebuts, matières de récupération)	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
36 Stocks de marchandises et d'autres biens destinés à la revente			R
361 Stocks de marchandises	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
362 Stocks de terrains destinés à la revente			R
3621 Stocks de terrains au Luxembourg	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
3622 Stocks de terrains à l'étranger	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
363 Stocks d'immeubles destinés à la revente			R
3631 Stocks d'immeubles au Luxembourg	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
3632 Stocks d'immeubles à l'étranger	Act. D.I.3.	Act. D.I.	I
37 Acomptes versés sur stocks	Act. D.I.4.	Act. D.I.	I

Classe 4



COMPTES
DE TIERS

Classe 4



COMPTES
DE TIERS

40 Créances résultant de ventes et prestations de services**R****401 Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an****R**

4011 Clients	Act. D.II.1.a)	Act. D.II.a)	I
4012 Clients - Effets à recevoir	Act. D.II.1.a)	Act. D.II.a)	I
4013 Clients douteux ou litigieux	Act. D.II.1.a)	Act. D.II.a)	I
4014 Clients - Factures à établir	Act. D.II.1.a)	Act. D.II.a)	I
4015 Clients créditeurs	Pass. C.4.a)	Pass. C.a)	I
4019 Corrections de valeur	Act. D.II.1.a)	Act. D.II.a)	I

402 Créances résultant de ventes et prestations de services dont la durée résiduelle est supérieure à un an**R**

4021 Clients	Act. D.II.1.b)	Act. D.II.b)	I
4025 Clients créditeurs	Pass. C.4.b)	Pass. C.b)	I
4029 Corrections de valeur	Act. D.II.1.b)	Act. D.II.b)	I

41 Créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation**R****411 Créances sur des entreprises liées****R**

4111 Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
41111 Ventes et prestations de services	Act. D.II.2.a)	Act. D.II.a)	I
41112 Prêts et avances	Act. D.II.2.a)	Act. D.II.a)	I
41118 Autres créances	Act. D.II.2.a)	Act. D.II.a)	I
41119 Corrections de valeur	Act. D.II.2.a)	Act. D.II.a)	I
4112 Créances sur des entreprises liées dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
41121 Ventes et prestations de services	Act. D.II.2.b)	Act. D.II.b)	I
41122 Prêts et avances	Act. D.II.2.b)	Act. D.II.b)	I
41128 Autres créances	Act. D.II.2.b)	Act. D.II.b)	I
41129 Corrections de valeur	Act. D.II.2.b)	Act. D.II.b)	I

412 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation**R**

4121 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
41211 Ventes et prestations de services	Act. D.II.3.a)	Act. D.II.a)	I
41212 Prêts et avances	Act. D.II.3.a)	Act. D.II.a)	I
41218 Autres créances	Act. D.II.3.a)	Act. D.II.a)	I
41219 Corrections de valeur	Act. D.II.3.a)	Act. D.II.a)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
4122 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
41221 Ventes et prestations de services	Act. D.II.3.b)	Act. D.II.b)	I
41222 Prêts et avances	Act. D.II.3.b)	Act. D.II.b)	I
41228 Autres créances	Act. D.II.3.b)	Act. D.II.b)	I
41229 Corrections de valeur	Act. D.II.3.b)	Act. D.II.b)	I
42 Autres créances			R
421 Autres créances dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
4211 Personnel - Avances et acomptes			R
42111 Avances et acomptes	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42119 Corrections de valeur	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
4212 Créances sur associés ou actionnaires (autres qu'entreprises liées)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
4213 Etat - Subventions à recevoir			R
42131 Subventions d'investissement	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42132 Subventions d'exploitation	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42138 Autres subventions	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
4214 Administration des Contributions Directes (ACD)			R
42141 Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42142 Impôt commercial communal (ICC)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42143 Impôt sur la fortune (IF)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42144 Retenue d'impôt sur traitements et salaires (RTS)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42145 Retenue d'impôt sur revenus de capitaux mobiliers	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42146 Retenue d'impôt sur les tantièmes	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42148 ACD - Autres créances	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
4215 Administration des Douanes et Accises (ADA)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
4216 Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA (AED)			R
42161 Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)			R
421611 TVA en amont	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
421612 TVA à recevoir	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
421613 TVA acomptes versés	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
421618 TVA - Autres créances	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42162 Impôts indirects			R
421621 Droits d'enregistrement	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
421622 Taxe d'abonnement	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
421628 Autres impôts indirects	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42168 AED - Autres créances	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
4217 Créances sur la sécurité sociale et autres organismes sociaux			R
42171 Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS)	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42172 Organismes étrangers de sécurité sociale	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42178 Autres organismes sociaux	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
4218 Créances diverses			R
42181 Impôts étrangers			R
421811 TVA étrangères	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
421818 Autres impôts étrangers	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42187 Instruments financiers dérivés	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42188 Autres créances diverses	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
42189 Corrections de valeur	Act. D.II.4.a)	Act. D.II.a)	I
422 Autres créances dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
4221 Personnel - Avances et acomptes	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
4222 Créances sur associés ou actionnaires (autres qu'entreprises liées)	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
4223 Etat - Subventions à recevoir			R
42231 Subventions d'investissement	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
42232 Subventions d'exploitation	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
42238 Autres subventions	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
4228 Créances diverses			R
42287 Instruments financiers dérivés	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
42288 Autres créances diverses	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
42289 Corrections de valeur	Act. D.II.4.b)	Act. D.II.b)	I
43 Acomptes reçus sur commandes, dans la mesure où ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte			R
431 Acomptes reçus dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
4311 Acomptes reçus sur commandes	Pass. C.3.a)	Pass. C.a)	I
4312 Stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours déduits des acomptes reçus	Pass. C.3.a)	Pass. C.a)	I
432 Acomptes reçus dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
4321 Acomptes reçus sur commandes	Pass. C.3.b)	Pass. C.b)	I
4322 Stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours déduits des acomptes reçus	Pass. C.3.b)	Pass. C.b)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
44 Dettes sur achats et prestations de services et dettes représentées par des effets de commerce			R
441 Dettes sur achats et prestations de services			R
4411 Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
44111 Fournisseurs	Pass. C.4.a)	Pass. C.a)	I
44112 Fournisseurs - Factures non parvenues	Pass. C.4.a)	Pass. C.a)	I
44113 Fournisseurs débiteurs	Act. D.II.1.a)	Act. D.II.a)	I
4412 Dettes sur achats et prestations de services dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
44121 Fournisseurs	Pass. C.4.b)	Pass. C.b)	I
44123 Fournisseurs débiteurs	Act. D.II.1.b)	Act. D.II.b)	I
442 Dettes représentées par des effets de commerce - Effets à payer			R
4421 Effets à payer dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	Pass. C.5.a)	Pass. C.a)	I
4422 Effets à payer dont la durée résiduelle est supérieure à un an	Pass. C.5.b)	Pass. C.b)	I
45 Dettes envers des entreprises liées et des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation			R
451 Dettes envers des entreprises liées			R
4511 Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
45111 Achats et prestations de services	Pass. C.6.a)	Pass. C.a)	I
45112 Emprunts et avances	Pass. C.6.a)	Pass. C.a)	I
45118 Autres dettes	Pass. C.6.a)	Pass. C.a)	I
4512 Dettes envers des entreprises liées dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
45121 Achats et prestations de services	Pass. C.6.b)	Pass. C.b)	I
45122 Emprunts et avances	Pass. C.6.b)	Pass. C.b)	I
45128 Autres dettes	Pass. C.6.b)	Pass. C.b)	I
452 Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation			R
4521 Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
45211 Achats et prestations de services	Pass. C.7.a)	Pass. C.a)	I
45212 Emprunts et avances	Pass. C.7.a)	Pass. C.a)	I
45218 Autres dettes	Pass. C.7.a)	Pass. C.a)	I
4522 Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
45221 Achats et prestations de services	Pass. C.7.b)	Pass. C.b)	I
45222 Emprunts et avances	Pass. C.7.b)	Pass. C.b)	I
45228 Autres dettes	Pass. C.7.b)	Pass. C.b)	I

46 Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale**R****461 Dettes fiscales****R**

4611	Administrations communales	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
4612	Administration des Contributions Directes (ACD)			R
46121	Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)			R
461211	IRC - charge fiscale estimée	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461212	IRC - dette fiscale à payer	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46122	Impôt commercial communal (ICC)			R
461221	ICC - charge fiscale estimée	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461222	ICC - dette fiscale à payer	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46123	Impôt sur la fortune (IF)			R
461231	IF - charge fiscale estimée	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461232	IF - dette fiscale à payer	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46124	Retenue d'impôt sur traitements et salaires (RTS)	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46125	Retenue d'impôt sur revenus de capitaux mobiliers	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46126	Retenue d'impôt sur les tantièmes	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46128	ACD - Autres dettes	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
4613	Administration des Douanes et Accises (ADA)	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
4614	Administration de l'Enregistrement, des Domaines et de la TVA (AED)			R
46141	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)			R
461411	TVA en aval	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461412	TVA à payer	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461413	TVA acomptes reçus	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461418	TVA - Autres dettes	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46142	Impôts indirects			R
461421	Droits d'enregistrement	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461422	Taxe d'abonnement	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
461428	Autres impôts indirects	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46148	AED - Autres dettes	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
4615	Administrations fiscales étrangères			R
46151	TVA étrangères	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
46158	Autres impôts étrangers	Pass. C.8.a)	Pass. C.a)	I
462	Dettes au titre de la sécurité sociale et autres organismes sociaux			R
4621	Centre Commun de la Sécurité Sociale (CCSS)	Pass. C.8.b)	Pass. C.b)	I
4622	Organismes étrangers de sécurité sociale	Pass. C.8.b)	Pass. C.b)	I
4628	Autres organismes sociaux	Pass. C.8.b)	Pass. C.b)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
47 Autres dettes			R
471 Autres dettes dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an			R
4711 Dépôts et cautionnements reçus	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4712 Dettes envers associés et actionnaires (autres qu'entreprises liées)	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4713 Dettes envers administrateurs, gérants, commissaires et organes assimilés	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4714 Dettes envers le personnel	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4715 Etat - Quotas d'émission de gaz à effet de serre et assimilés à restituer ou à acquérir	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4716 Emprunts et dettes assimilées			R
47161 Autres emprunts	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
47162 Dettes de leasing	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
47163 Rentes viagères	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
47168 Autres dettes assimilées	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4717 Instruments financiers dérivés	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
4718 Autres dettes diverses	Pass. C.8.c)i)	Pass. C.a)	I
472 Autres dettes dont la durée résiduelle est supérieure à un an			R
4721 Dépôts et cautionnements reçus	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
4722 Dettes envers associés et actionnaires (autres qu'entreprises liées)	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
4723 Dettes envers administrateurs, gérants, commissaires et organes assimilés	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
4724 Dettes envers le personnel	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
4726 Emprunts et dettes assimilées			R
47261 Autres emprunts	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
47262 Dettes de leasing	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
47263 Rentes viagères	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
47268 Autres dettes assimilées	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
4727 Instruments financiers dérivés	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
4728 Autres dettes diverses	Pass. C.8.c)ii)	Pass. C.b)	I
48 Comptes de régularisation			R
481 Charges à reporter (sur un ou plusieurs exercices)	Act. E.	Act. E.	I
482 Produits à reporter (sur un ou plusieurs exercices)	Pass. D.	Pass. D.	I
483 Etat - Quotas d'émission de gaz à effet de serre et assimilés alloués	Pass. D.	Pass. D.	I
484 Comptes transitoires ou d'attente - Actif	Act. E.	Act. E.	I
485 Comptes transitoires ou d'attente - Passif	Pass. D.	Pass. D.	I
486 Comptes de liaison (succursales) - Actif	Act. E.	Act. E.	I
487 Comptes de liaison (succursales) - Passif	Pass. D.	Pass. D.	I

Classe 5



COMPTES FINANCIERS

Classe 5



COMPTES
FINANCIERS

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
50 Valeurs mobilières			R
501 Parts dans des entreprises liées	Act. D.III.1.	Act. D.III.	I
502 Actions propres ou parts propres	Act. D.III.2.	Act. D.III.	I
503 Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
508 Autres valeurs mobilières			R
5081 Actions - Titres cotés	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
5082 Actions - Titres non cotés	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
5083 Obligations et autres titres de créance émis par l'entreprise et rachetés par elle	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
5084 Obligations - Titres cotés	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
5085 Obligations - Titres non cotés	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
5088 Autres valeurs mobilières diverses	Act. D.III.3.	Act. D.III.	I
51 Avoirs en banques, en comptes de chèques postaux, chèques et encaisse			R
513 Banques et comptes chèques postaux (CCP)			R
5131 Banques et CCP : avoirs	Act. D.IV.	Act. D.IV.	I
5132 Banques et CCP : découverts	PAct. C.2.a)	PAct. C.a)	I
516 Caisse	Act. D.IV.	Act. D.IV.	I
517 Virements internes			R
5171 Virements internes : solde débiteur	Act. D.IV.	Act. D.IV.	I
5172 Virements internes : solde créditeur	PAct. C.2.a)	PAct. C.a)	I
518 Autres avoirs	Act. D.IV.	Act. D.IV.	I

Classe 6



COMPTES DE CHARGES

Classe 6



COMPTES
DE CHARGES

60 Consommation de marchandises, de matières premières et consommables				R
601 Achats de matières premières	5.a)	1. à 5.		I
603 Achats de matières et fournitures consommables				R
6031 Combustibles, gaz, eau et électricité (incorporés aux ouvrages et produits)				R
60311 Combustibles solides	5.a)	1. à 5.		I
60312 Combustibles liquides	5.a)	1. à 5.		I
60313 Gaz	5.a)	1. à 5.		I
60314 Eau et eaux usées	5.a)	1. à 5.		I
60315 Electricité	5.a)	1. à 5.		I
6032 Produits d'entretien	5.a)	1. à 5.		I
6033 Fournitures et petit équipement d'atelier, d'usine et de magasin	5.a)	1. à 5.		I
6034 Vêtements professionnels	5.a)	1. à 5.		I
6035 Fournitures administratives et de bureau	5.a)	1. à 5.		I
6036 Carburants	5.a)	1. à 5.		I
6037 Lubrifiants	5.a)	1. à 5.		I
6038 Autres fournitures consommables	5.a)	1. à 5.		I
604 Achats d'emballages	5.a)	1. à 5.		I
606 Achats de marchandises et d'autres biens destinés à la revente				R
6061 Achats de marchandises	5.a)	1. à 5.		I
6062 Achats de terrains destinés à la revente	5.a)	1. à 5.		I
6063 Achats d'immeubles destinés à la revente	5.a)	1. à 5.		I
607 Variation des stocks				R
6071 Variation des stocks de matières premières	5.a)	1. à 5.		I
6073 Variation des stocks de matières et fournitures consommables	5.a)	1. à 5.		I
6074 Variation des stocks d'emballages	5.a)	1. à 5.		I
6076 Variation des stocks de marchandises et d'autres biens destinés à la revente				R
60761 Marchandises	5.a)	1. à 5.		I
60762 Terrains destinés à la revente	5.a)	1. à 5.		I
60763 Immeubles destinés à la revente	5.a)	1. à 5.		I
608 Achats incorporés aux ouvrages et produits				R
6081 Prestations de services incorporées aux ouvrages et produits				R
60811 Travail à façon	5.a)	1. à 5.		I
60812 Recherche et développement	5.a)	1. à 5.		I
60813 Frais d'architectes et d'ingénieurs	5.a)	1. à 5.		I
60814 Sous-traitance incorporée aux ouvrages et produits	5.a)	1. à 5.		I
6082 Autres achats de matériel incorporés aux ouvrages et produits	5.a)	1. à 5.		I
6083 Achats de quotas d'émission de gaz à effet de serre et assimilés	5.a)	1. à 5.		I
6088 Autres achats incorporés aux ouvrages et produits	5.a)	1. à 5.		I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
609 Rabais, remises et ristournes (RRR) obtenus et non directement déduits des achats			R
6091 RRR sur achats de matières premières	5.a)	1. à 5.	I
6093 RRR sur achats de matières et fournitures consommables	5.a)	1. à 5.	I
6094 RRR sur achats d'emballages	5.a)	1. à 5.	I
6096 RRR sur achats de marchandises et d'autres biens destinés à la revente	5.a)	1. à 5.	I
6098 RRR sur achats incorporés aux ouvrages et produits	5.a)	1. à 5.	I
6099 RRR non affectés	5.a)	1. à 5.	I
61 Autres charges externes			R
611 Loyers et charges locatives			R
6111 Locations et leasing opérationnel immobiliers			R
61111 Terrains	5.b)	1. à 5.	I
61112 Constructions / Bâtiments	5.b)	1. à 5.	I
6112 Locations et leasing opérationnel mobiliers			R
61123 Matériel roulant	5.b)	1. à 5.	I
61128 Autres	5.b)	1. à 5.	I
6113 Charges locatives et de copropriété	5.b)	1. à 5.	I
6114 Leasing financier immobilier	5.b)	1. à 5.	I
6115 Leasing financier mobilier			R
61153 Matériel roulant	5.b)	1. à 5.	I
61158 Autres	5.b)	1. à 5.	I
612 Sous-traitance, entretiens, réparations et maintenance			R
6121 Sous-traitance générale (non incorporée aux ouvrages et produits)	5.b)	1. à 5.	I
6122 Entretien, réparations et maintenance			R
61221 Constructions / Bâtiments	5.b)	1. à 5.	I
61223 Matériel roulant	5.b)	1. à 5.	I
61228 Autres	5.b)	1. à 5.	I
613 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			R
6131 Commissions et courtages	5.b)	1. à 5.	I
6132 Services informatiques	5.b)	1. à 5.	I
6133 Services bancaires et assimilés			R
61332 Frais sur émission d'emprunts	5.b)	1. à 5.	I
61333 Frais de comptes et commissions bancaires (y compris droits de garde sur titres)	5.b)	1. à 5.	I
61334 Frais sur moyens de paiements électroniques	5.b)	1. à 5.	I
61336 Rémunérations d'affacturage	5.b)	1. à 5.	I
61338 Autres services bancaires et assimilés (hors intérêts et frais assimilés)	5.b)	1. à 5.	I
6134 Honoraires			R
61341 Honoraires juridiques, de contentieux et assimilés	5.b)	1. à 5.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
61342 Honoraires comptables, fiscaux, d'audit et assimilés	5.b)	1. à 5.	I
61348 Autres honoraires	5.b)	1. à 5.	I
6135 Frais d'actes notariés et assimilés	5.b)	1. à 5.	I
6138 Autres rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5.b)	1. à 5.	I
614 Primes d'assurance			R
6141 Assurance sur biens de l'actif			R
61411 Constructions / Bâtiments	5.b)	1. à 5.	I
61412 Matériel roulant	5.b)	1. à 5.	I
61418 Autres	5.b)	1. à 5.	I
6142 Assurance sur biens pris en location	5.b)	1. à 5.	I
6143 Assurance-transport	5.b)	1. à 5.	I
6144 Assurance risque d'exploitation	5.b)	1. à 5.	I
6145 Assurance insolvabilité clients	5.b)	1. à 5.	I
6146 Assurance responsabilité civile	5.b)	1. à 5.	I
6148 Autres assurances	5.b)	1. à 5.	I
615 Frais de marketing et de communication			R
6151 Frais de marketing et de publicité			R
61511 Annonces et insertions	5.b)	1. à 5.	I
61512 Echantillons	5.b)	1. à 5.	I
61513 Foires et expositions	5.b)	1. à 5.	I
61514 Cadeaux à la clientèle	5.b)	1. à 5.	I
61515 Catalogues et imprimés et publications	5.b)	1. à 5.	I
61516 Dons courants	5.b)	1. à 5.	I
61517 Sponsoring	5.b)	1. à 5.	I
61518 Autres achats de services publicitaires	5.b)	1. à 5.	I
6152 Frais de déplacements et de représentation			R
61521 Voyages et déplacements			R
615211 <i>Direction (le cas échéant exploitant et associés)</i>	5.b)	1. à 5.	I
615212 <i>Personnel</i>	5.b)	1. à 5.	I
61522 Frais de déménagement de l'entreprise	5.b)	1. à 5.	I
61523 Missions	5.b)	1. à 5.	I
61524 Réceptions et frais de représentation	5.b)	1. à 5.	I
6153 Frais postaux et de télécommunication			R
61531 Frais postaux	5.b)	1. à 5.	I
61532 Frais de télécommunication	5.b)	1. à 5.	I
616 Transports de biens et transports collectifs du personnel			R
6161 Transports sur achats	5.b)	1. à 5.	I
6162 Transports sur ventes	5.b)	1. à 5.	I
6165 Transports collectifs du personnel	5.b)	1. à 5.	I
6168 Autres transports	5.b)	1. à 5.	I
617 Personnel extérieur à l'entreprise			R
6171 Personnel intérimaire	5.b)	1. à 5.	I
6172 Personnel prêté à l'entreprise	5.b)	1. à 5.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
618 Charges externes diverses			R
6181 Documentation	5.b)	1. à 5.	I
6182 Frais de formation, colloques, séminaires, conférences	5.b)	1. à 5.	I
6183 Elimination des déchets industriels et non industriels	5.b)	1. à 5.	I
6184 Combustibles, gaz, eau et électricité (non incorporés aux ouvrages et produits)			R
61841 Combustibles solides	5.b)	1. à 5.	I
61842 Combustibles liquides (mazout, carburants, etc.)	5.b)	1. à 5.	I
61843 Gaz	5.b)	1. à 5.	I
61844 Eau et eaux usées	5.b)	1. à 5.	I
61845 Electricité	5.b)	1. à 5.	I
6185 Fournitures et petit équipement (non incorporés aux ouvrages et produits)			R
61851 Fournitures administratives et de bureau	5.b)	1. à 5.	I
61852 Petit équipement	5.b)	1. à 5.	I
61853 Vêtements professionnels	5.b)	1. à 5.	I
61854 Produits d'entretien	5.b)	1. à 5.	I
61858 Autres	5.b)	1. à 5.	I
6186 Frais de surveillance et de gardiennage	5.b)	1. à 5.	I
6187 Cotisations aux associations professionnelles	5.b)	1. à 5.	I
6188 Autres charges externes diverses	5.b)	1. à 5.	I
619 Rabais, remises et ristournes (RRR) obtenus et non directement déduits des autres charges externes	5.b)	1. à 5.	I
62 Frais de personnel			R
621 Rémunérations des salariés			R
6211 Salaires bruts			R
62111 Salaires de base	6.a)	6.a)	I
62112 Suppléments pour travail			R
621121 <i>Dimanche</i>	6.a)	6.a)	I
621122 <i>Jours fériés légaux</i>	6.a)	6.a)	I
621123 <i>Heures supplémentaires</i>	6.a)	6.a)	I
621128 <i>Autres suppléments</i>	6.a)	6.a)	I
62114 Gratifications, primes et commissions	6.a)	6.a)	I
62115 Avantages en nature	6.a)	6.a)	I
62116 Indemnités de licenciement	6.a)	6.a)	I
62117 Trimestre de faveur	6.a)	6.a)	I
6218 Autres avantages	6.a)	6.a)	I
6219 Remboursements sur salaires	6.a)	6.a)	I
622 Autre personnel			R
6221 Etudiants	6.a)	6.a)	I
6222 Salaires occasionnels	6.a)	6.a)	I
6228 Autres	6.a)	6.a)	I
623 Charges sociales (part patronale)			R
6231 Charges sociales couvrant les pensions	6.b) i)	6.b) i)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*	
6232	Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	6.b) ii)	6.b) ii)	I
624	Autres frais de personnel			R
6241	Pensions complémentaires			R
62411	Primes à des fonds de pensions extérieurs	6.c)	6.c)	I
62412	Variations sur provisions pour pensions complémentaires	6.c)	6.c)	I
62413	Retenue d'impôt sur pension complémentaire	6.c)	6.c)	I
62414	Prime d'assurance insolvabilité	6.c)	6.c)	I
62415	Pensions complémentaires versées par l'employeur	6.c)	6.c)	I
6248	Autres frais de personnel non visés ci-dessus	6.c)	6.c)	I
63	Dotations aux corrections de valeur (DCV) et ajustements de juste valeur (AJV) sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles et sur actifs circulants (hors valeurs mobilières)			R
631	DCV sur frais d'établissement et frais assimilés			R
6311	DCV sur frais de constitution et de premier établissement	7.a)	7.a)	I
6313	DCV sur frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses (fusions, scissions, transformations)	7.a)	7.a)	I
6314	DCV sur frais d'émission d'emprunts	7.a)	7.a)	I
6318	DCV sur autres frais assimilés	7.a)	7.a)	I
632	DCV sur immobilisations incorporelles			R
6321	DCV sur frais de développement	7.a)	7.a)	I
6322	DCV sur concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	7.a)	7.a)	I
6323	DCV sur fonds de commerce dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	7.a)	7.a)	I
6324	DCV sur acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	7.a)	7.a)	I
633	DCV sur immobilisations corporelles et AJV sur immeubles de placement			R
6331	DCV sur terrains, aménagements et constructions et AJV sur immeubles de placement			R
63311	DCV sur terrains	7.a)	7.a)	I
63312	DCV sur agencements et aménagements de terrains	7.a)	7.a)	I
63313	DCV sur constructions / bâtiments	7.a)	7.a)	I
63314	DCV sur agencements et aménagements de constructions / bâtiments	7.a)	7.a)	I
63315	AJV sur immeubles de placement	7.a)	7.a)	I
6332	DCV sur installations techniques et machines	7.a)	7.a)	I
6333	DCV sur autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)	7.a)	7.a)	I
6334	DCV sur acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	7.a)	7.a)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
634 DCV sur stocks			R
6341 DCV sur stocks de matières premières et consommables	7.b)	7.b)	I
6342 DCV sur stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours	7.b)	7.b)	I
6343 DCV sur stocks de produits	7.b)	7.b)	I
6344 DCV sur stocks de marchandises et d'autres biens destinés à la revente	7.b)	7.b)	I
6345 DCV sur acomptes versés sur stocks	7.b)	7.b)	I
635 DCV et AJV sur créances de l'actif circulant			R
6351 DCV sur créances résultant de ventes et prestations de services	7.b)	7.b)	I
6352 DCV sur créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	7.b)	7.b)	I
6353 DCV sur autres créances	7.b)	7.b)	I
6354 AJV sur créances de l'actif circulant	7.b)	7.b)	I
64 Autres charges d'exploitation			R
641 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			R
6411 Concessions	8.	8.	I
6412 Brevets	8.	8.	I
6413 Licences informatiques	8.	8.	I
6414 Marques et franchises	8.	8.	I
6415 Droits et valeurs similaires			R
64151 Droits d'auteur et de reproduction	8.	8.	I
64158 Autres droits et valeurs similaires	8.	8.	I
642 Indemnités, dommages et intérêts	8.	8.	I
643 Jetons de présence, tantièmes et rémunérations assimilées			R
6431 Jetons de présence	8.	8.	I
6432 Tantièmes	8.	8.	I
6438 Autres rémunérations assimilées	8.	8.	I
644 Moins-values de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			R
6441 Moins-values de cession d'immobilisations incorporelles			R
64411 Valeur comptable d'immobilisations incorporelles cédées	8.	8.	I
64412 Produits de cession d'immobilisations incorporelles	8.	8.	I
6442 Moins-values de cession d'immobilisations corporelles			R
64421 Valeur comptable d'immobilisations corporelles cédées	8.	8.	I
64422 Produits de cession d'immobilisations corporelles	8.	8.	I
645 Pertes sur créances irrécouvrables			R
6451 Créances résultant de ventes et de prestations de services	8.	8.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
6452 Créances sur des entreprises liées	8.	8.	I
6453 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	8.	8.	I
6454 Autres créances	8.	8.	I
646 Impôts, taxes et versements assimilés			R
6461 Impôt foncier	8.	8.	I
6462 TVA non récupérable	8.	8.	I
6463 Droits sur les marchandises en provenance de l'étranger	8.	8.	I
6464 Droits d'accises à la production et taxe de consommation	8.	8.	I
6465 Droits d'enregistrement et de timbre, droits d'hypothèques			R
64651 Droits d'enregistrement	8.	8.	I
64658 Autres droits d'enregistrement et de timbre, droits d'hypothèques	8.	8.	I
6466 Taxes sur les véhicules	8.	8.	I
6467 Taxe de cabaretage	8.	8.	I
6468 Autres droits et taxes	8.	8.	I
647 Dotations aux plus-values immunisées	8.	8.	I
648 Autres charges d'exploitation diverses			R
6481 Amendes, sanctions et pénalités	8.	8.	I
6488 Charges d'exploitation diverses	8.	8.	I
649 Dotations aux provisions			R
6491 Dotations aux provisions pour impôts	8.	8.	I
6492 Dotations aux provisions d'exploitation	8.	8.	I
65 Charges financières			R
651 Dotations aux corrections de valeur (DCV) et ajustements de juste valeur (AJV) sur immobilisations financières			R
6511 DCV sur immobilisations financières			R
65111 DCV sur parts dans des entreprises liées	13.	13.	I
65112 DCV sur créances sur des entreprises liées	13.	13.	I
65113 DCV sur participations	13.	13.	I
65114 DCV sur créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	13.	13.	I
65115 DCV sur titres ayant le caractère d'immobilisations	13.	13.	I
65116 DCV sur prêts, dépôts et créances immobilisés	13.	13.	I
6512 AJV sur immobilisations financières	13.	13.	I
652 Charges et moins-values de cession d'immobilisations financières			R
6521 Charges des immobilisations financières			R
65211 Parts dans des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
65212 Créances sur des entreprises liées	14.a)	14.a)	I

		Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
	65213 Participations	14.b)	14.b)	I
	65214 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	14.b)	14.b)	I
	65215 Titres ayant le caractère d'immobilisations	14.b)	14.b)	I
	65216 Prêts, dépôts et créances immobilisés	14.b)	14.b)	I
6522	Moins-values de cession d'immobilisations financières			R
	65221 Parts dans des entreprises liées			R
	652211 Valeur comptable de parts cédées dans des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
	652212 Produits de cession de parts dans des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
	65222 Créances sur des entreprises liées			R
	652221 Valeur comptable de créances cédées sur des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
	652222 Produits de cession de créances sur des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
	65223 Participations			R
	652231 Valeur comptable de participations cédées	14.b)	14.b)	I
	652232 Produits de cession de participations	14.b)	14.b)	I
	65224 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation			R
	652241 Valeur comptable de créances cédées sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	14.b)	14.b)	I
	652242 Produits de cession de créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	14.b)	14.b)	I
	65225 Titres ayant le caractère d'immobilisations			R
	652251 Valeur comptable de titres cédés ayant le caractère d'immobilisations	14.b)	14.b)	I
	652252 Produits de cession de titres ayant le caractère d'immobilisations	14.b)	14.b)	I
	65226 Prêts, dépôts et créances immobilisés			R
	652261 Valeur comptable de prêts, dépôts et créances immobilisés cédés	14.b)	14.b)	I
	652262 Produits de cession de prêts, dépôts et créances immobilisés	14.b)	14.b)	I
653	Dotations aux corrections de valeur (DCV) et ajustements de juste valeur (AJV) sur valeurs mobilières			R
	6531 DCV sur valeurs mobilières			R
	65311 DCV sur parts dans des entreprises liées	13.	13.	I

		Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
65312	DCV sur actions propres ou parts propres	13.	13.	I
65313	DCV sur parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	13.	13.	I
65318	DCV sur autres valeurs mobilières	13.	13.	I
6532	AJV sur valeurs mobilières	13.	13.	I
654	Moins-values de cession de créances de l'actif circulant et de valeurs mobilières			R
6541	Moins-values de cession de créances de l'actif circulant			R
65411	sur des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
65412	sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	14.b)	14.b)	I
65413	sur autres créances de l'actif circulant	14.b)	14.b)	I
6542	Moins-values de cession de valeurs mobilières			R
65421	Parts dans des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
65422	Actions propres ou parts propres	14.b)	14.b)	I
65423	Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	14.b)	14.b)	I
65428	Autres valeurs mobilières	14.b)	14.b)	I
655	Intérêts et escomptes			R
6551	Intérêts sur emprunts obligataires			R
65511	Intérêts sur emprunts obligataires - entreprises liées	14.a)	14.a)	I
65512	Intérêts sur emprunts obligataires - autres	14.b)	14.b)	I
6552	Intérêts bancaires et assimilés			R
65521	Intérêts sur comptes bancaires	14.b)	14.b)	I
65522	Intérêts bancaires sur opérations de financement	14.b)	14.b)	I
65523	Intérêts sur leasings financiers			R
655231	<i>Intérêts sur leasings financiers - entreprises liées</i>	14.a)	14.a)	I
655232	<i>Intérêts sur leasings financiers - autres</i>	14.b)	14.b)	I
6553	Intérêts sur dettes commerciales	14.b)	14.b)	I
6554	Intérêts sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation			R
65541	Intérêts sur des entreprises liées	14.a)	14.a)	I
65542	Intérêts sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	14.b)	14.b)	I
6555	Escomptes et frais sur effets de commerce			R
65551	Escomptes et frais sur effets de commerce - entreprises liées	14.a)	14.a)	I
65552	Escomptes et frais sur effets de commerce - autres	14.b)	14.b)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
6556	Escomptes accordés		R
65561	Escomptes accordés - entreprises liées	14.a)	I
65562	Escomptes accordés - autres	14.b)	I
6558	Intérêts sur autres emprunts et dettes		R
65581	Intérêts sur autres emprunts et dettes - entreprises liées	14.a)	I
65582	Intérêts sur autres emprunts et dettes - autres	14.b)	I
656	Pertes de change		R
6561	Pertes de change - entreprises liées	14.a)	I
6562	Pertes de change - autres	14.b)	I
657	Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	12.	I
658	Autres charges financières		R
6581	Autres charges financières - entreprises liées	14.a)	I
6582	Autres charges financières - autres	14.b)	I
659	Dotations aux provisions financières		R
6591	Dotations aux provisions financières - entreprises liées	14.a)	I
6592	Dotations aux provisions financières - autres	14.b)	I
67	Impôts sur le résultat		R
671	Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)		R
6711	IRC - exercice courant	15.	I
6712	IRC - exercices antérieurs	15.	I
672	Impôt commercial communal (ICC)		R
6721	ICC - exercice courant	15.	I
6722	ICC - exercices antérieurs	15.	I
673	Impôts étrangers sur le résultat		R
6731	Retenues d'impôt à la source	15.	I
6732	Impôts supportés par les établissements stables		R
67321	Exercice courant	15.	I
67322	Exercices antérieurs	15.	I
6733	Impôts supportés par les entreprises non résidentes	15.	I
6738	Autres impôts étrangers sur le résultat	15.	I
679	Dotations aux provisions pour impôts différés	15.	I
68	Autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus		R
681	Impôt sur la fortune (IF)		R
6811	IF - exercice courant	17.	I
6812	IF - exercices antérieurs	17.	I
682	Taxe d'abonnement	17.	I
683	Impôts étrangers	17.	I
688	Autres impôts	17.	I

Classe 7



COMPTES DE PRODUITS

Classe 7



COMPTES
DE PRODUITS

70 Montant net du chiffre d'affaires			R
702	Ventes de produits		R
7021	Ventes de produits finis	1.	1. à 5.
7022	Ventes de produits intermédiaires	1.	1. à 5.
7023	Ventes de produits résiduels	1.	1. à 5.
7029	Ventes de produits en cours de fabrication	1.	1. à 5.
703	Prestations de services		R
7031	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires		R
70311	Concessions	1.	1. à 5.
70312	Brevets	1.	1. à 5.
70313	Licences informatiques	1.	1. à 5.
70314	Marques et franchises	1.	1. à 5.
70315	Droits et valeurs similaires		R
	703151 Droits d'auteur et de reproduction	1.	1. à 5. /
	703158 Autres droits et valeurs similaires	1.	1. à 5. /
7032	Revenus de location		R
	70321 Revenus de location immobilière	1.	1. à 5.
	70322 Revenus de location mobilière	1.	1. à 5.
7033	Prestations de services non visées ci-dessus	1.	1. à 5.
7039	Prestations de services en cours de réalisation	1.	1. à 5.
704	Ventes d'emballages	1.	1. à 5.
705	Commissions et courtages obtenus	1.	1. à 5.
706	Ventes de marchandises et d'autres biens destinés à la revente		R
7061	Ventes de marchandises	1.	1. à 5.
7062	Ventes de terrains destinés à la revente	1.	1. à 5.
7063	Ventes d'immeubles destinés à la revente	1.	1. à 5.
708	Autres éléments du chiffre d'affaires	1.	1. à 5.
709	Rabais, remises et ristournes (RRR) accordés et non directement déduits des ventes		R
7092	RRR sur ventes de produits	1.	1. à 5.
7093	RRR sur prestations de services	1.	1. à 5.
7094	RRR sur ventes d'emballages	1.	1. à 5.
7095	RRR sur commissions et courtages	1.	1. à 5.
7096	RRR sur ventes de marchandises et d'autres biens destinés à la revente	1.	1. à 5.
7098	RRR sur autres éléments du chiffre d'affaires	1.	1. à 5.
7099	RRR non affectés	1.	1. à 5.
71	Variation des stocks de produits et d'en-cours de fabrication		R
711	Variation des stocks de produits en cours de fabrication et de commandes en cours		R
7111	Variation des stocks de produits en cours de fabrication	2.	1. à 5.
7112	Variation des stocks : commandes en cours - produits	2.	1. à 5.

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*	
7113	Variation des stocks : commandes en cours - prestations de services	2.	1. à 5.	I
7114	Variation des stocks : immeubles en construction	2.	1. à 5.	I
712	Variation des stocks de produits			R
7121	Variation des stocks de produits finis	2.	1. à 5.	I
7122	Variation des stocks de produits intermédiaires	2.	1. à 5.	I
7123	Variation des stocks de produits résiduels	2.	1. à 5.	I
72	Production immobilisée			R
721	Immobilisations incorporelles			R
7211	Frais de développement	3.	1. à 5.	I
7212	Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			R
72121	Concessions	3.	1. à 5.	I
72122	Brevets	3.	1. à 5.	I
72123	Licences informatiques	3.	1. à 5.	I
72124	Marques et franchises	3.	1. à 5.	I
72125	Droits et valeurs similaires			R
	721251 Droits d'auteur et de reproduction	3.	1. à 5.	I
	721258 Autres droits et valeurs similaires	3.	1. à 5.	I
722	Immobilisations corporelles	.	.	R
7221	Terrains, aménagements et constructions	3.	1. à 5.	I
7222	Installations techniques et machines	3.	1. à 5.	I
7223	Autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)	3.	1. à 5.	I
73	Reprises de corrections de valeur (RCV) et ajustements de juste valeur (AJV) sur immobilisations incorporelles et corporelles et sur actifs circulants (hors valeurs mobilières)			R
732	RCV sur immobilisations incorporelles			R
7321	RCV sur frais de développement	7.a)	7.a)	I
7322	RCV sur concessions, brevets, licences, marques ainsi que droits et valeurs similaires	7.a)	7.a)	I
7324	RCV sur acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	7.a)	7.a)	I
733	RCV sur immobilisations corporelles et AJV sur immeubles de placement			R
7331	RCV sur terrains, aménagements et constructions et AJV sur immeubles de placement			R
73311	RCV sur terrains	7.a)	7.a)	I
73312	RCV sur agencements et aménagements de terrains	7.a)	7.a)	I
73313	RCV sur constructions / bâtiments	7.a)	7.a)	I
73314	RCV sur agencements et aménagements de constructions / bâtiments	7.a)	7.a)	I
73315	AJV sur immeubles de placement	7.a)	7.a)	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
7332 RCV sur installations techniques et machines	7.a)	7.a)	I
7333 RCV sur autres installations, outillage et mobilier (y compris matériel roulant)	7.a)	7.a)	I
7334 RCV sur acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	7.a)	7.a)	I
734 RCV sur stocks			R
7341 RCV sur stocks de matières premières et consommables	7.b)	7.b)	I
7342 RCV sur stocks de produits en cours de fabrication et commandes en cours	7.b)	7.b)	I
7343 RCV sur stocks de produits	7.b)	7.b)	I
7344 RCV sur stocks de marchandises et autres biens destinés à la revente	7.b)	7.b)	I
7345 RCV sur acomptes versés sur stocks	7.b)	7.b)	I
735 RCV et AJV sur créances de l'actif circulant			R
7351 RCV sur créances résultant de ventes et prestations de services	7.b)	7.b)	I
7352 RCV sur créances sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	7.b)	7.b)	I
7353 RCV sur autres créances	7.b)	7.b)	I
7354 AJV sur créances de l'actif circulant	7.b)	7.b)	I
74 Autres produits d'exploitation			R
741 Redevances, perçues à titre accessoire, pour concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires			R
7411 Concessions	4.	1. à 5.	I
7412 Brevets	4.	1. à 5.	I
7413 Licences informatiques	4.	1. à 5.	I
7414 Marques et franchises	4.	1. à 5.	I
7415 Droits et valeurs similaires			R
74151 Droits d'auteur et de reproduction	4.	1. à 5.	I
74158 Autres droits et valeurs similaires	4.	1. à 5.	I
742 Revenus de location à titre accessoire			R
7421 Revenus de location immobilière	4.	1. à 5.	I
7422 Revenus de location mobilière	4.	1. à 5.	I
743 Jetons de présence, tantièmes et rémunérations assimilées	4.	1. à 5.	I
744 Plus-values de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles			R
7441 Plus-values de cession d'immobilisations incorporelles			R
74411 Valeur comptable d'immobilisations incorporelles cédées	4.	1. à 5.	I
74412 Produits de cession d'immobilisations incorporelles	4.	1. à 5.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
7442 Plus-values de cession d'immobilisations corporelles			R
74421 Valeur comptable d'immobilisations corporelles cédées	4.	1. à 5.	I
74422 Produits de cession d'immobilisations corporelles	4.	1. à 5.	I
745 Subventions d'exploitation			R
7451 Subventions sur produits	4.	1. à 5.	I
7452 Bonifications d'intérêt	4.	1. à 5.	I
7453 Indemnités compensatoires	4.	1. à 5.	I
7454 Subventions destinées à promouvoir l'emploi	4.	1. à 5.	I
7458 Autres subventions d'exploitation	4.	1. à 5.	I
746 Avantages en nature	4.	1. à 5.	I
747 Reprises de plus-values immunisées et de subventions d'investissement en capital			R
7471 Plus-values immunisées non réinvesties	4.	1. à 5.	I
7472 Plus-values immunisées réinvesties	4.	1. à 5.	I
7473 Subventions d'investissement en capital	4.	1. à 5.	I
748 Autres produits d'exploitation divers			R
7481 Indemnités d'assurance	4.	1. à 5.	I
7488 Produits d'exploitation divers	4.	1. à 5.	I
749 Reprises de provisions			R
7491 Reprises de provisions pour impôts	4.	1. à 5.	I
7492 Reprises de provisions d'exploitation	4.	1. à 5.	I
75 Produits financiers			R
751 Reprises de corrections de valeur (RCV) et ajustements de juste valeur (AJV) sur immobilisations financières			R
7511 RCV sur immobilisations financières			R
75111 RCV sur parts dans des entreprises liées	13.	13.	I
75112 RCV sur créances sur des entreprises liées	13.	13.	I
75113 RCV sur participations	13.	13.	I
75114 RCV sur créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	13.	13.	I
75115 RCV sur titres ayant le caractère d'immobilisations	13.	13.	I
75116 RCV sur prêts, dépôts et créances immobilisés	13.	13.	I
7512 AJV sur immobilisations financières	13.	13.	I
752 Revenus et plus-values de cession d'immobilisations financières			R
7521 Revenus des immobilisations financières			R
75211 Parts dans des entreprises liées	9.a)	9.a)	I
75212 Créances sur des entreprises liées	10.a)	10.a)	I

		Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
	75213 Participations	9.b)	9.b)	I
	75214 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	10.b)	10.b)	I
	75215 Titres ayant le caractère d'immobilisations	10.b)	10.b)	I
	75216 Prêts, dépôts et créances immobilisés	10.b)	10.b)	I
7522	Plus-values de cession d'immobilisations financières			R
	75221 Parts dans des entreprises liées			R
	752211 <i>Valeur comptable de parts cédées dans des entreprises liées</i>	9.a)	9.a)	I
	752212 <i>Produits de cession de parts dans des entreprises liées</i>	9.a)	9.a)	I
	75222 Créances sur des entreprises liées			R
	752221 <i>Valeur comptable de créances cédées sur des entreprises liées</i>	10.a)	10.a)	I
	752222 <i>Produits de cession de créances sur des entreprises liées</i>	10.a)	10.a)	I
	75223 Participations			R
	752231 <i>Valeur comptable de participations cédées</i>	9.b)	9.b)	I
	752232 <i>Produits de cession de participations</i>	9.b)	9.b)	I
	75224 Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation			R
	752241 <i>Valeur comptable de créances cédées sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation</i>	10.b)	10.b)	I
	752242 <i>Produits de cession de créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation</i>	10.b)	10.b)	I
	75225 Titres ayant le caractère d'immobilisations			R
	752251 <i>Valeur comptable de titres cédés ayant le caractère d'immobilisations</i>	10.b)	10.b)	I
	752252 <i>Produits de cession de titres ayant le caractère d'immobilisations</i>	10.b)	10.b)	I
	75226 Prêts, dépôts et créances immobilisés			R
	752261 <i>Valeur comptable de prêts, dépôts et créances immobilisés cédés</i>	10.b)	10.b)	I
	752262 <i>Produits de cession de prêts, dépôts et créances immobilisés</i>	10.b)	10.b)	I

		Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
753 Reprises de corrections de valeur (RCV) et ajustements de juste valeur (AJV) sur valeurs mobilières				R
7531 RCV sur valeurs mobilières				R
75311 RCV sur parts dans des entreprises liées	13.	13.	I	
75312 RCV sur actions propres ou parts propres	13.	13.	I	
75313 RCV sur parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	13.	13.	I	
75318 RCV sur autres valeurs mobilières	13.	13.	I	
7532 AJV sur valeurs mobilières	13.	13.	I	
754 Plus-values de cession de créances de l'actif circulant et de valeurs mobilières ainsi qu'autres produits de valeurs mobilières				R
7541 Plus-values de cession de créances de l'actif circulant				R
75411 sur des entreprises liées	11.a)	11.a)	I	
75412 sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	11.b)	11.b)	I	
75413 sur autres créances de l'actif circulant	11.b)	11.b)	I	
7542 Plus-values de cession de valeurs mobilières				R
75421 Parts dans des entreprises liées	9.a)	9.a)	I	
75422 Actions propres ou parts propres	10.b)	10.b)	I	
75423 Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	9.b)	9.b)	I	
75428 Autres valeurs mobilières	10.b)	10.b)	I	
7548 Autres produits de valeurs mobilières				R
75481 Parts dans des entreprises liées	9.a)	9.a)	I	
75482 Actions propres ou parts propres	10.b)	10.b)	I	
75483 Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	9.b)	9.b)	I	
75488 Autres valeurs mobilières	10.b)	10.b)	I	
755 Autres intérêts de l'actif circulant et escomptes				R
7552 Intérêts bancaires et assimilés				R
75521 Intérêts sur comptes bancaires	11.b)	11.b)	I	
75523 Intérêts sur leasings financiers				R
755231 Intérêts sur leasings financiers - entreprises liées	11.a)	11.a)	I	
755232 Intérêts sur leasings financiers - autres	11.b)	11.b)	I	
7553 Intérêts sur créances commerciales	11.b)	11.b)	I	

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
7554 Intérêts sur des entreprises liées et sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation			R
75541 Intérêts sur des entreprises liées	11.a)	11.a)	I
75542 Intérêts sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	11.b)	11.b)	I
7555 Escomptes d'effets de commerce			R
75551 Escomptes d'effets de commerce - entreprises liées	11.a)	11.a)	I
75552 Escomptes d'effets de commerce - autres	11.b)	11.b)	I
7556 Escomptes obtenus			R
75561 Escomptes obtenus - entreprises liées	11.a)	11.a)	I
75562 Escomptes obtenus - autres	11.b)	11.b)	I
7558 Intérêts sur autres créances			R
75581 Intérêts sur autres créances - entreprises liées	11.a)	11.a)	I
75582 Intérêts sur autres créances - autres	11.b)	11.b)	I
756 Gains de change			R
7561 Gains de change - entreprises liées	11.a)	11.a)	I
7562 Gains de change - autres	11.b)	11.b)	I
757 Quote-part de bénéficiaire dans les entreprises mises en équivalence	12.	12.	I
758 Autres produits financiers			R
7581 Autres produits financiers - entreprises liées	11.a)	11.a)	I
7582 Autres produits financiers - autres	11.b)	11.b)	I
759 Reprises de provisions financières			R
7591 Reprises de provisions financières - entreprises liées	11.a)	11.a)	I
7592 Reprises de provisions financières - autres	11.b)	11.b)	I
77 Régularisations d'impôts sur le résultat			R
771 Régularisations d'impôt sur le revenu des collectivités (IRC)	15.	15.	I
772 Régularisations d'impôt commercial communal (ICC)	15.	15.	I
773 Régularisations d'impôts étrangers sur le résultat	15.	15.	I
779 Reprises de provisions pour impôts différés	15.	15.	I
78 Régularisations d'autres impôts ne figurant pas sous les postes ci-dessus			R
781 Régularisations d'impôt sur la fortune (IF)	17.	17.	I
782 Régularisations de taxe d'abonnement	17.	17.	I
783 Régularisations d'impôts étrangers	17.	17.	I
788 Régularisations d'autres impôts	17.	17.	I

Annexe N° 1 -



Classe 1 :

Détail du compte
106 « Comptes
de l'exploitant
ou des co-
exploitants »

Annexe N° 1 -



Classe 1 :

Détail du compte
106 « Comptes
de l'exploitant
ou des co-
exploitants »

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
106 Comptes de l'exploitant ou des co-exploitants			R
1061 Prélèvements privés de l'exploitant ou des co-exploitants			R
10611 Prélèvements en numéraire (train de vie)	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
10612 Prélèvements en nature de marchandises, de produits finis et services (au prix de revient)	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
10613 Part personnelle des frais de maladie	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
10614 Primes d'assurances privées			R
106141 Vie	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106142 Accident	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106143 Incendie	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106144 Responsabilité civile	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106145 Multirisques	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106148 Autres primes d'assurances privées	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
10615 Cotisations			R
106151 Assurances sociales (assurance dépendance)	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106152 Allocations familiales	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106153 Cotisations pour mutuelles	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106154 Caisse de décès, médico-chirurgicale, Prestaplus	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106158 Autres cotisations	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
10616 Prélèvements en nature (quote-part privée dans les frais généraux)			R
106161 Salaires	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106162 Loyer	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106163 Chauffage, gaz, électricité	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106164 Eau	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106165 Téléphone	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106166 Voiture	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106168 Autres prélèvements en nature	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
10617 Acquisitions			R
106171 Mobilier privé	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106172 Voiture privée	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106173 Titres privés	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106174 Immeubles privés	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I
106178 Autres acquisitions	Pass. A.I.	Pass. A.I.	I

	Map 2020 non abrégés*	Map 2020 abrégés*	R/I*
10618 Impôts			R
106181 <i>Impôt sur le revenu payé (IRPP)</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106183 <i>Impôt commercial communal (ICC) - arriérés payés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106188 <i>Autres impôts</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10619 Prélèvements privés particuliers			R
106191 <i>Réparations aux immeubles privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106192 <i>Placements sur comptes financiers privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106193 <i>Remboursements de dettes privées</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106194 <i>Dons et dotations aux enfants</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106195 <i>Droits de succession et droits de mutation par décès</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106198 <i>Autres prélèvements privés particuliers</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
1062 Suppléments d'apports privés de l'exploitant ou des co-exploitants			R
10621 <i>Héritage ou donation</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10622 <i>Avoirs privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10623 <i>Emprunts privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10624 <i>Cessions</i>			R
106241 <i>Mobilier privé</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106242 <i>Voiture privée</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106243 <i>Titres privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106244 <i>Immeubles privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106248 <i>Autres cessions</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10625 <i>Loyers encaissés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10626 <i>Salaires ou rentes touchés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10627 <i>Allocations familiales reçues</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10628 <i>Remboursements d'impôts</i>			R
106281 <i>Impôt sur le revenu (IRPP)</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106284 <i>Impôt commercial communal (ICC)</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
106288 <i>Autres remboursements d'impôts</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>
10629 <i>Quote-part professionnelle de frais privés</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>Pass. A.I.</i>	<i>I</i>

EY | Building a better working world

EY is building a better working world by creating new value for clients, people, society and the planet, while building trust in capital markets.

Enabled by data, AI and advanced technology, EY teams help clients shape the future with confidence and develop answers for the most pressing issues of today and tomorrow.

EY teams work across a full spectrum of services in assurance, consulting, tax, strategy and transactions. Fueled by sector insights, a globally connected, multi-disciplinary network and diverse ecosystem partners, EY teams can provide services in more than 150 countries and territories.

All in to shape the future with confidence.

EY refers to the global organization, and may refer to one or more, of the member firms of Ernst & Young Global Limited, each of which is a separate legal entity. Ernst & Young Global Limited, a UK company limited by guarantee, does not provide services to clients. Information about how EY collects and uses personal data and a description of the rights individuals have under data protection legislation are available via ey.com/privacy. EY member firms do not practice law where prohibited by local laws. For more information about our organization, please visit ey.com.

© 2025 Ernst & Young S.A.
All Rights Reserved.

This material has been prepared for general informational purposes only and is not intended to be relied upon as accounting, tax, legal or other professional advice. Please refer to your advisors for specific advice.

ey.com/en_lu

Contacts

Bob Fischer

Partner,
Accounting Compliance and Reporting (ACR)
+352 42 124 7526
bob.fischer@lu.ey.com

Caroline Nicoletti

Executive Director,
IFRS and LuxGaap Technical desk
+352 42 124 8174
caroline.nicoletti@lu.ey.com

Mahmut Yokus

Senior Manager,
Accounting Compliance and Reporting (ACR)
+352 42 124 8212
mahmut.yokus@lu.ey.com